

Vesoul, le 21 juin 2019

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

mesdames et messieurs les directeurs
des écoles
s/c mesdames et monsieur les
inspecteurs de circonscription

Objet : Rentrée en musique 2019

Education musicale

Affaire suivie par :
Lucie LAMAY

Téléphone
03.84.78.63.30
Mél.
lucie.lamay1@ac-
besancon.fr

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul cedex

Depuis 2017, la rentrée scolaire a lieu « en musique ». Dans les écoles, collèges et lycées, les élèves sont accueillis par des chants ou des concerts afin de commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité.

Cette opération a pour objectif de développer la pratique collective de la musique à l'Ecole et s'inscrit dans le cadre du « Plan chorale », mis en place conjointement par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse ainsi que le ministère de la Culture.

Lors des deux dernières rentrées, de nombreuses et diverses actions ont été proposées dans les établissements.

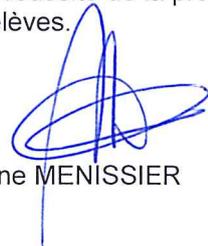
Pour cette 3^{ème} édition, le lundi 2 septembre 2019, je vous invite à proposer de nouveau un temps d'accueil musical, convivial et créatif.

Les chorales, orchestres des écoles seront les acteurs majeurs de cet événement. Les élèves et parents musiciens pourront être invités à participer à ce temps fort, de même que le milieu associatif et les collectivités locales.

Cette année encore, il s'agit d'y associer tout particulièrement les élèves relevant de l'éducation prioritaire. Chacun des réseaux d'éducation prioritaire doit pouvoir bénéficier de la présence d'un parrain ou d'une marraine artiste.

Vous pouvez contacter Lucie Lamay, lucie.lamay1@ac-besancon.fr, conseillère pédagogique en éducation musicale pour vous accompagner dans la mise en place de ce moment musical.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour la pleine réussite de la prochaine « Rentrée en musique » pour le plus grand bonheur de nos élèves.



Liliane MENISSIER